



MOULIS EN MÉDOC

CITÉ BI-MILLÉNAIRE

Bulletin Municipal Juillet 2024



N° : 71

Dans ce numéro :

| | |
|---|---------|
| <i>Le mot du Maire & de la Maire du CMJ</i> | 2 |
| <i>Conseil Municipal des Jeunes</i> | 3 |
| <i>Les finances</i> | 4 & 5 |
| <i>Actions municipales</i> | 6 & 7 |
| <i>CCAS</i> | 8 & 9 |
| <i>La vie des écoles</i> | 10 à 13 |
| <i>Les pages des questions et informations</i> | 14 à 16 |
| <i>SPL Enfance Jeunesse Médullienne</i> | 17 |
| <i>CDC Médullienne</i> | 17 à 19 |
| <i>Médoc Plein Sud</i> | 20 |
| <i>La vie associative</i> | 21 à 32 |
| <i>Les ordures ménagères</i> | 33 |
| <i>Maisons Paramédicales</i> | 34 |
| <i>Ainsi va la vie</i> | 35 |

Mairie de Moulis en Médoc

227, avenue de la gironde

Tél : 05 56 58 22 08

Courriel :

mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr

Site : www.mairie-moulis-medoc.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi

08 h 00 à 12 h 30

13 h 30 à 16 h 00

Juillet/août : fermeture de la mairie

Les vendredis après-midi

Permanence des adjoints

Le samedi : 10 h à 12 h

Sauf en juillet et août



Le mot du maire

Chères Moulissoises, chers Moulissois,

J'ai l'habitude de rencontrer un grand nombre de moulissois lors des nombreuses manifestations associatives et communales organisées dans notre village. Les élections européennes et législatives ont permis, à ma grande satisfaction, de voir votre forte mobilisation. Vous avez pu faire votre devoir de citoyen et exprimer vos idées. Ce fut une occasion supplémentaire d'échanger, de dialoguer et parfois même de faire votre connaissance durant ces 3 dimanches de début d'été.

Le 02 mai, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu. Je remercie ces jeunes de s'investir pour notre commune mais aussi les jeunes électeurs qui se sont également déplacés pour venir voter dans notre salle du conseil.



Mme GALARET Nathalie succède à Mme NOGUERE Nathalie, qui a souhaité, pour des raisons personnelles, démissionner de son poste de 3^{ème} adjointe. Je la remercie bien chaleureusement pour son investissement durant ces 2 mandats d'adjointe. Elle reste toujours présente dans notre équipe municipale. Les délégations qu'elle occupait ont été transférées à Mme GALARET, notamment la Vice-présidence du CCAS et du CMJ.

Suite au départ à la retraite de notre policier rural, j'ai reçu plusieurs candidats pour son remplacement. Le recrutement est en cours.

Des travaux de rénovation énergétique ont été effectués dans nos 2 écoles. Aux vacances de printemps, une climatisation réversible a été installée dans le réfectoire du bourg et dans la salle de sommeil comme dans la salle de restauration de l'école maternelle. Dans cette même école, dès les premiers jours de vacances d'été, une entreprise a investi leurs classes pour remplacer toutes les lumières énergivores par des LED. A la rentrée de septembre, les élèves de Pablo Picasso profiteront également de cette installation dans leur école. Ces investissements contribuent au confort de nos enfants.

Sur la route de Médrac, des travaux sécuritaires (écluses) seront réalisés prochainement pour casser la vitesse en ligne droite sur cette voie communale. J'espère que le bien-être des riverains pourra ainsi être respecté.

Les contraintes écologiques nous obligent à revoir notre façon d'entretenir le cimetière. Aussi, nous avons décidé de ne plus désherber mais de laisser pousser la végétation afin d'obtenir des allées naturelles qui seront, bien sûr, entretenues.

Je le déplore mais, sans vouloir être trop rébarbatif, nos contraintes budgétaires nous obligent à être vigilants aux moindres dépenses. C'est la raison pour laquelle nous avons procédé à la réfection du trottoir de Grand-Poujeaux, reliant l'école maternelle à la place du village, en régie avec l'aide de quelques élus.

Je remercie très chaleureusement, toutes les associations, nombreuses et actives, qui animent notre commune. Ce bulletin municipal laisse une grande place à nos associations. Cet esprit festif et solidaire crée le lien social dont nous avons tant besoin. Une grande fierté et satisfaction m'ont envahi lors de la fête de Grand-Poujeaux quand j'ai vu l'engouement des moulissoises et moulissois rassemblés par quartier (des Lamberts, de Bouqueyran, du bourg, de Médrac et Grand-Poujeaux) pour disputer des olympiades. Félicitations pour cette merveilleuse organisation par l'équipe de Bienvenue au Village qui a su fédérer tous les hameaux de notre commune et fortement vous mobiliser pour répondre aux épreuves sportives et culturelles, sans oublier les nombreux spectateurs présents qui ont bravé le temps très maussade.

Je vous souhaite un bel été, ensoleillé, festif et reposant.

Christian LAGARDE
Votre Maire

Le mot de la maire du CMJ

Chères Moulissoises, chers Moulissois,

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu pour deux années. Ainsi, le 8 mai, nous avons eu l'honneur de participer à la commémoration aux morts pour la France, notamment en distribuant des bleuets fabriqués par les élèves de l'école primaire.

Notre premier conseil municipal a eu lieu le 18 juin. Nous avons tous hâte de nous retrouver pour préparer de beaux projets. A très bientôt sur les manifestations de la commune.

Valentine DUVOCELLE,
Maire du CMJ



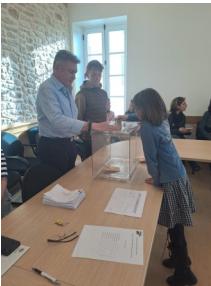
Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Félicitations aux nouveaux élus !

Le jeudi 2 mai, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été nommé.

Une quarantaine de jeunes de 9 à 12 ans s'est déplacée en mairie pour voter. Les 9 candidats qui briguaient un poste de conseiller ont tous été élus.



Valentine Duvocelle a été élue maire du CMJ. Elle sera non seulement accompagnée dans ses fonctions par Lisa Boudesocque, élue adjointe mais aussi par tous les conseillers : Boudjabi-Chénu Titouan, Roy Zoé, Stasiak Matthys, Décidour Mareva, Danchaud Marion, Brandam-Cantournet Lily, Décidour Jeanne. Cette nouvelle équipe dynamique est prête à faire vivre de nouveaux projets pour la commune durant 2 ans.



Lors de la matinée du 08 Mai Valentine DUVOCELLE, Maire du Conseil Municipal des Jeunes, nouvellement nommée, a présenté la nouvelle équipe.



Un grand merci aux élèves de l'école Pablo Picasso qui ont fabriqué et distribué des bleuets, la fleur du souvenir, à toutes les personnes présentes ce matin-là.

Une Première Réunion Pleine de Promesses

La première réunion du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est tenue le 18 juin à la mairie, marquant le début d'une nouvelle ère de participation citoyenne pour la jeunesse de notre commune.

Cette séance inaugurale a été caractérisée par un enthousiasme débordant et une multitude d'idées originales proposées par les jeunes conseillers.

L'une des propositions, qui a retenu notre attention, est l'idée de créer un parcours **Terra Aventura** dans la commune en partenariat avec l'office de tourisme Médoc Plein Sud. Ce concept de chasse au trésor géolocalisé, déjà populaire dans la région Nouvelle Aquitaine, permettrait de mettre en valeur les lieux emblématiques de notre village tout en offrant une activité amusante pour les familles. C'est un grand challenge!

Parmi toutes les propositions, nos jeunes ont aussi émis l'idée d'achats de jeux de plein air pour les enfants et le souhait de développer des actions intergénérationnelles en EPHAD ou pour nos seniors moulissois.

La prochaine réunion est attendue avec impatience pour voir comment ces idées prendront forme concrètement.

Une championne à Moulis !!!

Chloé a intégré dès le CP le club de VTT Cycles Médoc Estuaire d'Arsac où elle a trouvé un cadre permettant de s'épanouir et de s'amuser. Elle a pu dès le début participer à diverses compétitions jeunes qui lui ont donné le goût de l'effort.

Après l'épisode du COVID elle a pu participer aux championnats de VTT et obtenir certains résultats très encourageants : championne départementale et vice championne régionale et 8ème au championnat de France UFOLEP.

Cette année, pour la préparer au mieux aux championnats de VTT, elle a été inscrite à la saison de cyclo-cross, où elle obtient d'excellents résultats, championne départementale, vice-championne régionale et **championne de France UFOLEP**.

À la rentrée prochaine elle entrera en 2NDE générale dans le lycée St Joseph Nay à côté de Pau où elle pourra concilier le sport et notamment le VTT avec ses études.



Commissions municipales

Les finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

| <u>COMMUNE</u> | <u>FONCTIONNEMENT</u> | <u>INVESTISSEMENT</u> |
|--|-----------------------|-------------------------|
| DEPENSES | 1 291 070,97 € | 319 412,57 € |
| RECETTES | 1 437 358,86 € | 579 470,20 € |
| EXCEDENT REPORTE 2022 | 510 526,13 € | 127 564,14 € |
| RESULTAT CUMULE AU 31/12/2023 | 656 814,02 € | 387 621,77€ |
| RESTES A REALISER | | 45 572,40 € de dépenses |

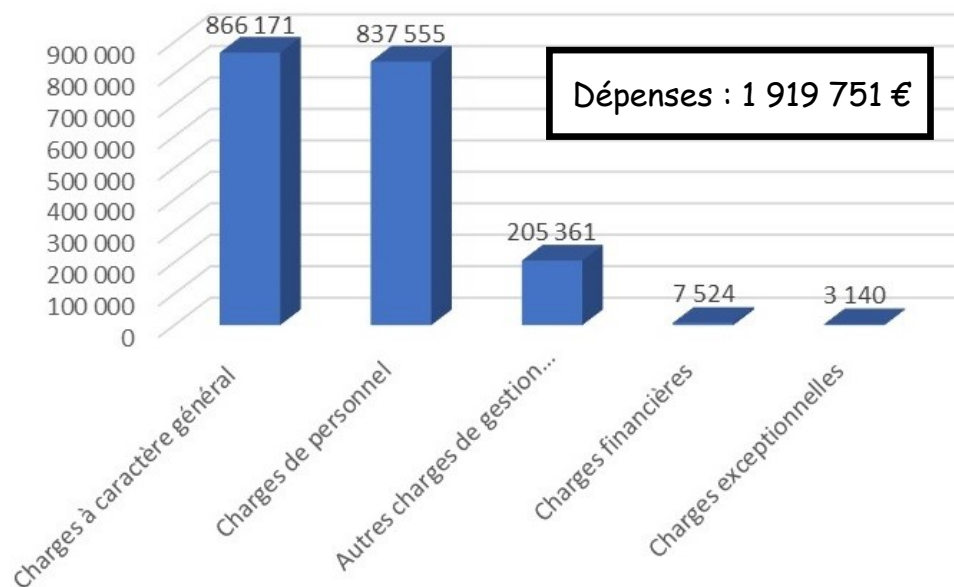
TAXES DIRECTES LOCALES 2024

| | Taux 2024 | Taux 2023 | Taux plafonds à ne pas dépasser |
|---|-----------|-----------|---------------------------------|
| Foncier bâti | 33,29 % | 33,29 % | 112,60 % |
| Foncier non bâti | 55,15 % | 55,15 % | 142,58 % |
| Taxe d'habitation résidence secondaire | 14,41 % | 14,41 % | 64,93 % |

Pas d'augmentation des taux pour l'année 2024.

BUDGET PRIMITIF 2024

FONCTIONNEMENT

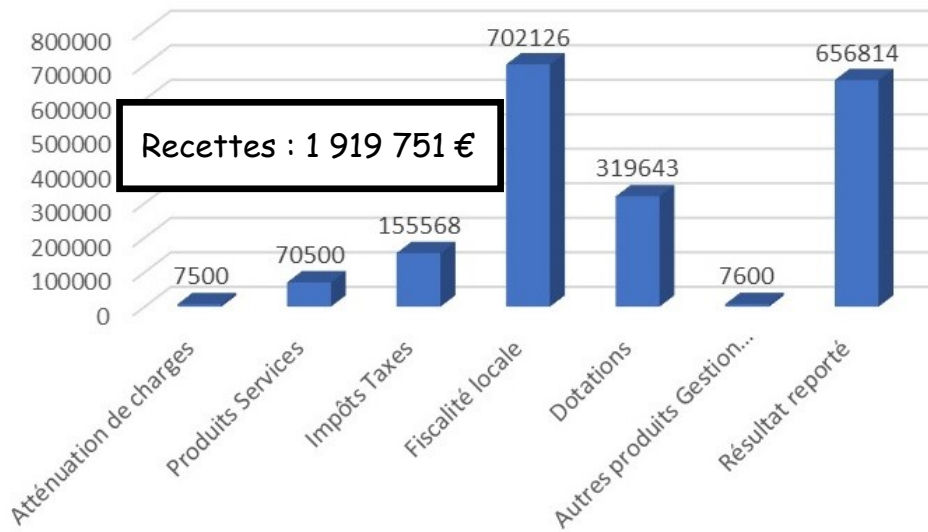


Commissions municipales

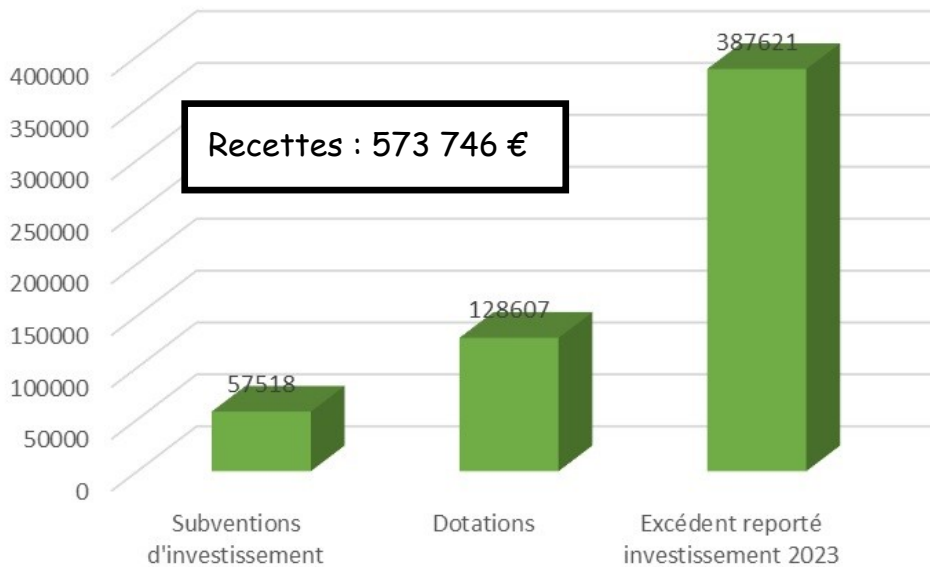
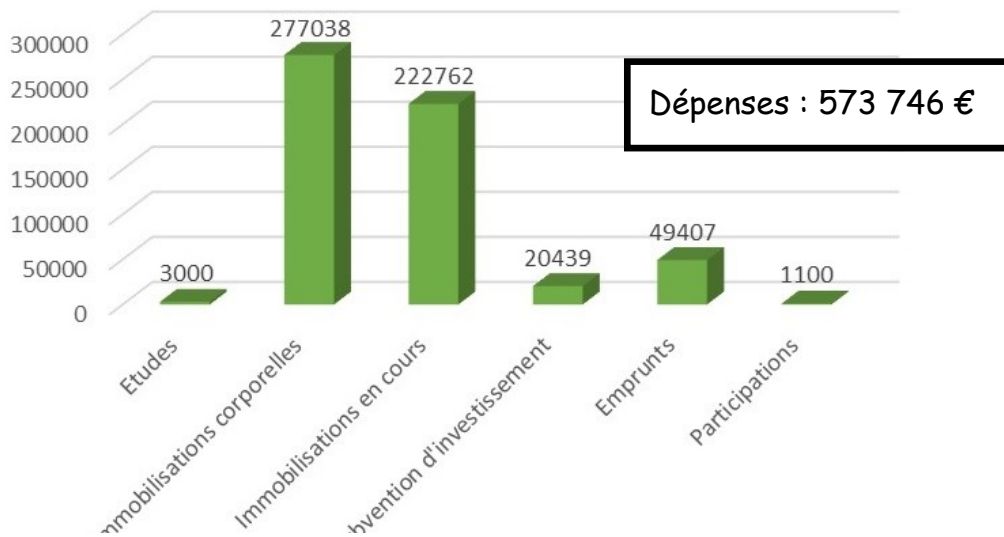
Les finances (suite)

BUDGET PRIMITIF 2024 (suite)

FONCTIONNEMENT (suite)



INVESTISSEMENT



Actions municipales

Marchés nocturnes et marché de Noël

Des commerçants sont présents à chaque marché, vous trouverez toujours de quoi vous restaurer.

Nous vous attendons nombreux place de l'église, mais aussi pour notre 2ème édition de notre marché de Noël !!!!!



Dates des prochains marchés nocturnes :

Vendredi 16 août

Vendredi 20 septembre

Vendredi 18 octobre



Fête nationale à Moulis en Médoc

Par tradition, la municipalité aidée par les associations moulissoises, organise un repas champêtre, convivial et musical, suivi d'un feu d'artifice.

C'est avec plaisir, que nous nous retrouvons chaque année sur le parking de la salle polyvalente pour la soirée du 13 juillet.

Culture

Réservez la date !

« Bibliothèque éphémère » le samedi 5 octobre de 14h00 à 17h00 à la salle polyvalente

La commission Culture travaille sur l'organisation du futur événement culturel du samedi 5 octobre 2024.

Petits et grands seront conviés à participer à nos ateliers culturels, créatifs et numériques qui permettront à tous de développer vos talents.

Parmi les activités proposées, on trouvera non seulement des ateliers de créations numériques interactives, des ateliers de loisirs créatifs tels que la découverte du cyanotype, la fabrication de boules de graines pour les oiseaux mais aussi une rencontre d'auteur, des lectures de contes et de kamishibai.

Ces ateliers seront aussi l'occasion de passer un moment privilégié en famille. L'aspect intergénérationnel est, aussi, au centre de cet événement culturel. Des ateliers, accessibles à tous, encourageront la coopération entre les différentes tranches d'âge. Grands-parents, parents et enfants pourront ainsi créer ensemble, favorisant le partage d'expériences et le renforcement des liens familiaux à travers la culture, les loisirs créatifs et le numérique.

Nous veillons à créer une dynamique intergénérationnelle enrichissante pour tous.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous, sur inscription préalable auprès de la mairie, pour certains ateliers. Des informations complémentaires vous seront données dès septembre.



Une belle occasion de se divertir, d'apprendre et de partager en famille ou entre amis !

Actions municipales

Affaires scolaires



Un cadeau de fin de scolarité moulissoise et un coup de pouce pour les familles !

Le 28 juin, Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre une calculatrice scientifique à chaque élève de CM2.

Très utile pour leur entrée en 6ème, elle fait partie de leur liste de fournitures scolaires.

Réfection du trottoir à Grand-Poujeaux en régie



Voirie



Notre réseau routier communal, ayant souffert de fortes pluies cet hiver, a été remis en état sur les portions les plus dégradées par la méthode Blow Patcher.

La voirie du chemin des vins va être élargie prochainement pour permettre le croisement des véhicules.

Fleurissement



Nous avons commencer à remplacer les barriques vieillissantes par de nouvelles jardinières.

Moulis propre



Sous un beau soleil, le samedi 20 avril 2024 une quarantaine de moulissois s'est retrouvée dans la joie et la bonne humeur pour nettoyer nos bords de chemins et de routes.

Ensuite, sur le site de la fontaine de la Raze, tous les participants ont pu partager un apéritif offert par la mairie et échanger avec Sylvain Dufour, Moulimiel qui a présenté la vie des abeilles dans leur ruche.

La matinée s'est achevée avec un grand pique-nique convivial.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Honneur à nos doyens du jour pour le repas des aînés



Le samedi 16 mars 2024, nous avons organisé le traditionnel déjeuner des aînés. Après le discours d'accueil et les hommages à nos doyens de la journée, Madame Paulette FERNANDEZ et Monsieur Gérard BOULERIS, tout le monde a pu apprécier l'apéritif et ses amuse-bouches puis le déjeuner préparé par le traiteur du Porge Chez Yann. L'animation a été assurée par les chansonniers « Les Vils Navets » qui nous ont amusés. Tous les convives ont apprécié cette belle journée. La municipalité tient à ces événements qui sont des moments de partage, de convivialité, qui permettent aussi de rompre avec la solitude. **Rendez-vous en 2025 !**

Honneur à notre nonagénaire



Mme DUONG Thi-My



Chasse aux œufs



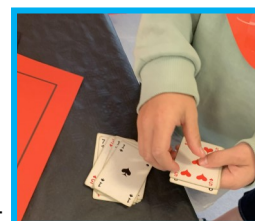
Le lundi de Pâques, près de 80 enfants moulissois ont bravé le mauvais temps pour venir s'amuser dans la cour de l'école Pablo Picasso à chercher « les œufs en bois » cachés un peu partout. Une fois ceux-ci découverts, ils pouvaient échanger leur butin avec une belle surprise en chocolat offerte par le CCAS de Moulis. Avant de partir, petits et grands ont pu profiter d'un petit goûter convivial. Cette action « conviviale » sera reconduite l'an prochain.

Activités intergénérationnelles

Sur l'initiative des enfants de l'accueil périscolaire, d'Estelle Cousin et de son équipe, les enfants ont accueilli le matin du 5 juin, une dizaine de seniors, afin de partager un très bon moment convivial. Les enfants leur ont offert un spectacle de magie préparé avec soin.

Les magiciens en herbe se sont amusés à jouer des tours à nos aînés enchantés. Un grand merci pour ce très beau moment de partage intergénérationnel.

Forts de ce bon moment partagé le mercredi 5 juin, nous réfléchissons conjointement avec Mme Cousin et son équipe, à des actions en partenariat pour l'année à venir.



Forum des métiers et de l'Orientation

Retenez la date du 5 octobre de 9h30 à 12h30 !



L'avenir des jeunes est, aussi, une préoccupation municipale. Elle se traduit par un accompagnement quotidien et attentif en partenariat avec les acteurs de la Mission Locale. Dans le cadre du CCAS, en lien avec la commission Jeunesse-CMJ, nous souhaitons continuer l'action spécifique : « Forum des métiers et de l'orientation » en direction des jeunes et des adolescents afin de les soutenir dans leur choix d'orientation et de formation. Nous travaillons actuellement à l'organisation de cet événement. Nous comptons, d'ores et déjà sur la présence de la Mission Locale, des deux MFR du Médoc, du CFA BTP de Bordeaux, du CFA Sport Animation de la Nouvelle Aquitaine, du Centre de Formation des Compagnons ainsi que de plusieurs professionnels. **Pour les contacts, nous vous remercions de suivre les indications de l'affiche.**

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) suite

Inauguration du camion des Restos du Coeur

Cécile PHILIPPE, conseillère municipale, élue au CCAS a représenté notre commune lors de l'inauguration du nouveau camion des restos du cœur. Il a été offert par l'enseigne Lidl et permet d'ouvrir un nouveau centre de distribution à part entière, qui sillonnera les routes du médoc à la rencontre des personnes isolées sur notre territoire ou ne pouvant se déplacer. Il permettra grâce à son réfrigérateur et congélateur à bord de proposer exactement les mêmes produits qu'en centre et ira au plus près des personnes pour leur distribuer des denrées alimentaires, mais aussi et surtout, du lien social autour d'un café ou d'un jus de fruits.



Le CCAS de Moulis en Médoc faisant parti de la CDC Médullienne peut, ainsi, solliciter ce camion pour un colis alimentaire d'urgence ou pour une situation de précarité chez un ou une de nos administrés.

Ateliers de prévention



Des ateliers proposés par l'AAPAM et par l'ASEPT Gironde continueront aussi d'être programmés.

Le 10 juin a eu lieu une réunion d'information sur le thème : **« Bien dans sa tête, dans son corps, la vie sociale et affective »**. Nous avons accueilli une vingtaine de personnes dans la salle polyvalente. Elles ont reçu de l'animatrice des conseils simples et pertinents pour être encore plus « zen » ou le devenir.

De plus, L'AAPAM propose des ateliers de sophrologie le mercredi après-midi de 14h30-15h30. Cette action est offerte aux Aidants de plus de 55 ans retraités habitants Moulis. Il reste des places pour les 11/09, 2/10, 23/10, 13/11, 4/12, 8/01/25, 29/01, n'hésitez pas à vous inscrire au 05-56-73-19-50.

D'autres actions proposées par l'AAPAM et l'ASEPT seront reconduites au prochain semestre.



La Mission Locale du Médoc, association loi 1901, a une mission de Service Public : faciliter l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés en proposant un accompagnement global aux jeunes du territoire.

Pour les jeunes moulissois, une permanence a lieu sur la commune de Castelnau le lundi et le vendredi. Vous pouvez y rencontrer **Corinne DARNICHE** votre conseillère Mission Locale en prenant rendez-vous au 05.56.41.06.12 ou par mail contact@mlmedoc.fr

La mission de ces conseillers est d'accompagner de façon individualisée les jeunes en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. Ils les accompagnent dans l'élaboration d'un projet professionnel, dans l'accès à une formation ou l'accès et le maintien dans l'emploi.

La Mission Locale du Médoc intervient également sur le champ de la santé, du handicap, de la mobilité, du logement, de la culture et des loisirs. Elle organise pour chacune de ces thématiques des actions ou ateliers collectifs.

La Mission Locale dispose également d'un **Point Relais Santé** permettant aux jeunes d'accéder à des informations et conseils gratuits et confidentiels concernant leur accès aux droits et aux soins. La conseillère psychologue – **Frédérique ROUBINEAU** – reçoit les jeunes une fois par mois au Pôle Territorial de Solidarité à Castelnau.

La Mission Locale porte, aussi, un **Espace Régional d'Information de Proximité** (ERI P) qui s'adresse à toute personne, quel que soit son âge, scolarisée, active (salariés, demandeurs d'emploi).

C'est un espace d'information sur l'orientation, la formation, la Validation des Acquis de l'Expérience, la reconversion professionnelle ou encore la création d'entreprise.

L'animateur, Jean Marie FOURNIER, est présent le 1er et le 3^{ème} vendredi du mois au Pôle Territorial de Solidarité à Castelnau. Vous pouvez le contacter au 06.84.58.18.75

OLYMPIADES DES ECOLES MATERNELLES D'AVENSAN ET DE MOULIS.



Les écoles maternelles d'Avensan et de Moulis ont organisé des olympiades communes. Au cours de cette demi-journée, les élèves des deux écoles se sont rencontrés pour participer à différents ateliers sportifs. Chaque équipe a pu réaliser 5 ateliers parmi les catégories suivantes : course de relais, course d'obstacles, lancer loin, lancer de précision, sauter, jeu coopératif et handisport. A l'issue de cette matinée sportive, les élèves sont allés pique-niquer. Puis, ils se sont retrouvés pour danser tous ensemble avant d'échanger les médailles qu'ils avaient fabriquées dans leur classe respective.



Les enfants et les équipes enseignantes ont pris beaucoup de plaisir à préparer et à vivre cet événement commun.

Un tonnerre d'applaudissements aux parents accompagnateurs des deux écoles pour leur forte mobilisation. Rien n'aurait pu être réalisable sans leur participation. En effet, l'organisation de ces olympiades nécessitait un grand



nombre de personnes pour installer, encadrer, animer, ranger et sécuriser.

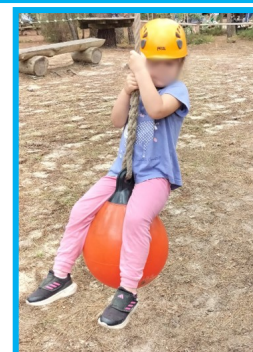
Nous remercions la mairie de Moulis pour avoir pris en charge le déplacement en autocar jusqu'à la plaine des sports d'Avensan et la municipalité d'Avensan pour nous avoir accueillis sur son site.

Sportivement !!

SORTIE ACCROBRANCHE

Toujours dans le cadre de notre année olympique, l'équipe enseignante a fait le choix de proposer une activité sportive inhabituelle. En effet le mardi 18 juin, les élèves de maternelle se sont rendus en autocar au parc aventure de Vendays-Montalivet pour y pratiquer de l'accrobranche. Les petits, les moyens

et les grands ont pu participer à des activités d'escalade adaptées à leur niveau et en toute sécurité. Les plus grands, équipés d'un casque, d'un baudrier, ont emprunté à l'aide d'une ligne de vie continue : les ponts népalais, les passerelles, les passages de cordes et autres aménagements dans les arbres. Pour finir, ils se sont laissés glisser le long d'une tyrolienne. A environ 70 centimètres du sol, les plus jeunes - eux aussi munis d'un casque - ont pu monter dans les cabanes perchées, grimper le rocher d'escalade, crapahuter sur toutes sortes de structures en bois spécialement conçues pour tester leur équilibre et leur agilité. L'exercice le plus redouté mais aussi le plus apprécié de tous aura été la tyrolienne !



Cette sortie originale a pu initier les enfants à la concentration, la maîtrise de soi et au dépassement de l'appréhension liée au vide. Félicitations à nos petits aventuriers pour leur courage !!

Nous remercions particulièrement les nombreux parents accompagnateurs qui ont répondu présents à l'appel pour permettre un encadrement de qualité où les enfants se sont sentis en confiance pour pratiquer ce sport acrobatique.



La vie dans nos écoles (suite)

Ecole maternelle

GOÛTER-EXPO ET SPECTACLE DE L'ÉCOLE MATERNELLE GRAND POUJEAUX

Vendredi 14 juin, les familles de l'école maternelle étaient invitées à venir partager un goûter et à regarder les travaux réalisés par les élèves tout au long de l'année sur le thème des Jeux Olympiques. Au menu de délicieux gâteaux confectionnés par les parents d'élèves ainsi que les incomparables crêpes de la meilleure des Bretonnes moulissoise !!

Après que tout le monde se soit restauré, les enfants ont présenté leur spectacle de fin d'année. Tout d'abord, les petits de maîtresse Elodie ont illustré en musique : la natation, le surf et l'équitation. Ensuite, ce fut le tour des petits de maîtresse Nathalie qui ont présenté : la gymnastique, la boxe et le basket. Puis, les petits-moyens de la classe de maîtresse Laetitia ont réalisé un impressionnant hakka. Sous le regard ébloui des spectateurs, l'ensemble des grandes sections ont proposé une représentation d'accroport où de nombreuses figures en équilibre se sont succédées dans la plus grande concentration. Pour terminer, toutes les classes ont dansé et entonné la flash-mob « Portons la flamme ». BRAVO à tous les enfants pour leur investissement !!

Merci à tous : enfants, parents d'élèves, bénévoles, services municipaux, ATSEMs et équipe enseignante.



FETE COMMUNE POUR LES ECOLES DE MOULIS-EN-MEDOC

Vendredi 28 juin, les écoles de Moulis se sont réunies au cours d'une kermesse commune pour fêter la fin de l'année scolaire 2023-2024.

De nombreux jeux attendaient petits et grands !! Grâce aux parents bénévoles, les enfants ont pu jouer à la pêche aux canards, pêche ta peluche, pêche ta sucette, chamboule tout, tir au but, jeux en bois, structures gonflables, se faire maquiller, danser sur une flash-MOB et s'initier à la pratique des ateliers d'arts du cirque.

Quant aux parents, ils n'ont pas été en reste. Ils ont pu jouer à la hauteur du jambon, au nombre de bonbons dans le bocal mais aussi au jeu des enveloppes et au tirage de ces 3 maxi lots : un maillot dédicacé du capitaine de l'UBB, une séance pour deux personnes dans un simulateur de vol et une croisière accompagnée d'une visite du phare de Cordouan. Merci à toutes les généreuses entreprises donatrices citées lors de l'événement.

Les familles ont pu se restaurer grâce aux P'tits Bouchons et à ses bénévoles. Nous tenons à remercier et à féliciter chaleureusement l'ensemble des membres de l'association pour leur implication et leur dévouement pour les écoles.

Plus de deux cents plateaux repas ont été servis. Sans oublier le stand gourmandises et boissons qui ont également régalé enfants et parents.

MILLE MERCI à tous pour cette belle fin de journée !!!!!



CONCOURS DU PARLEMENT DES ENFANTS

Les élèves de CM1-CM2 de notre école ont participé avec enthousiasme au concours du Parlement des enfants. Ce concours prestigieux permet aux jeunes élèves de s'initier à la citoyenneté et de découvrir le fonctionnement de l'Assemblée Nationale en rédigeant une proposition de loi.

Le 22 janvier dernier, la sénatrice Monique de Marco a rendu visite à notre classe pour nous présenter son rôle et répondre à nos questions. Elle nous a également prodigué des conseils avisés pour peaufiner notre projet de loi.

Nous tenons à la remercier chaleureusement pour sa précieuse contribution à notre travail.

Malheureusement, malgré leurs efforts et leur dévouement, nos élèves n'ont pas été retenus parmi les finalistes cette année. Nous tenons cependant à saluer leur travail remarquable et leur engagement tout au long de ce projet.

Ces derniers jours, nous avons eu l'occasion de visionner les vidéos présentant les projets de loi des 9 écoles finalistes. Nous avons ensuite voté pour le projet de loi qui nous plaisait le plus. En attendant les résultats, les classes lauréates auront l'honneur d'être reçues à l'Assemblée nationale le 17 juin.



Nos propositions de loi :

Article 1^{er} : Les mairies des communes de plus de 1500 habitants proposent un moyen de transport gratuit et non polluant pour permettre aux enfants de leurs écoles de se rendre à une activité physique et sportive aux alentours.

Article 2 : Les mairies des communes de plus de 1 500 habitants mettent en place des infrastructures abritées dédiées, et des financements aux clubs sportifs.

Elles tiennent compte de l'évolution des besoins liée à l'évolution démographique.

Article 3 : Les entreprises proposent à leurs salariés(ées) de suivre sur leur temps de travail une formation leur permettant d'encadrer les enfants lors d'activités sportives en temps scolaire ou extra-scolaire.

CARREMENT CIRQUE



Les Classes de CE2 et de CM1 ont eu l'honneur d'être sélectionnées pour participer au dispositif département d'éducation artistique et culturel intitulé « Carrément Cirque ».

Ce projet a permis aux élèves de découvrir le monde circassien par la visite de l'installation d'un cirque

et d'assister à un spectacle avec la rencontre de professionnels. C'est avec la Smart Compagnie que nos élèves se sont essayés avec beaucoup d'enthousiasme aux ateliers pratiques. Christophe, membre de cette compagnie, est venu à Moulis, à plusieurs reprises, proposer son savoir aux élèves et aux enseignantes pour l'élaboration d'un spectacle original autour du monde du cirque. Ce spectacle fut présenté à Bordeaux devant d'autres artistes en herbe puis aux familles moulissoises lors de la soirée Chorale du 12 avril. Franc succès, cette expérience restera gravée un long moment dans nos mémoires.

Tous au cirque !!



La vie dans nos écoles (suite)

MOSAÏQUE DE PAYSAGES EN MEDOC

Ecole Pablo Picasso

Cette année, les élèves de CE1 et de CE2 ont eu la chance d'en apprendre beaucoup sur la diversité des paysages locaux grâce à un projet en partenariat avec le Parc Naturel Régional (PNR). Ils ont donc visité et découvert :



Des châteaux viticoles et leurs vignes.
Les landes médocaines et la briqueterie de Brach
Le littoral atlantique, la lagune de Contaut et le lac d'Hourtin
Le Fort-Médoc et l'Estuaire de la Gironde.
Les marais et les mattes du Verdon-sur-mer.



LE CHATEAU DE VAYRES : SORTIE DE FIN D'ANNEE DES CM1 et CM2

La visite a été géniale : nous avons fait une chasse au trésor avec des énigmes amusantes dans le parc puis un atelier pour fabriquer un château fort en carton. L'après-midi, nous avons visité le château. Nous avons appris que ce château a été transformé tout au long de l'histoire : une partie date du Moyen-âge avec des meurtrières et une autre date plutôt de la Renaissance avec des vitraux et des grandes ouvertures. Nous avons vu des animaux empaillés : un cerf, un goupil et un marcassin. A l'intérieur, nous avons regardé des tapisseries médiévales. Ensuite, nous sommes entrés dans la chapelle aux murmures qui servait pour les gens malades. Nous avons visité la cuisine, la salle à manger, le grand salon et la chambre. On a examiné les jardins à la française.



Enfin, Nous avons dessiné la façade du château. **C'était chouette !**

SORTIE VELO DES CP



Le 17 juin, les élèves de CP sont allés rendre visite à leurs collègues de grande section maternelle. Plaisir de retourner à la « petite école » de Grand Poujeaux ! Joie de partager jeux et pique-nique avec eux ! Et puis bien sûr, montrer que l'on a grandi, en lisant une histoire aux plus jeunes, et en faisant le déplacement à bicyclette depuis l'école Picasso ! Au total, 8 km à vélo sur les chemins moulissois. Cet exploit vient terminer une année riche en sport : du rugby au badminton en passant par le Cross de l'école et nos olympiades d'athlétisme au stade. Bravo aux CP ! Ils sont prêts pour les JO de Paris, c'est **la Génération 2024 !**

La page des questions

LES ARBRES QUI SURPLOMBENT LES ROUTES

Le maire peut prévoir d'imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber ou mettant plus largement en cause la sécurité sur les voies publiques communales. Au titre de ses pouvoirs de police, le maire peut faire exécuter d'office, aux frais des propriétaires défaillants, les travaux d'élagage sur les voies communales. (art. L 2212-2-2 du CGCT) ou les chemins ruraux (art. D 161-24 du code rural et de la pêche maritime).

1. Si la nécessité d'agir d'urgence pour prévenir un danger est véritablement établie, le maire peut procéder d'office à l'abattage d'un arbre qui risque de chuter sur une voie, et ce, même en l'absence de consentement du propriétaire (art. L 2212-4 du CGCT autorisant le maire à prendre les mesures de sécurité qu'imposent les cas de danger grave ou imminent). Mais il ne peut pas pour autant mettre cette opération à la charge des propriétaires défaillants, sauf à saisir ensuite le juge afin de demander le remboursement des sommes engagées.

2. Autrement, s'il s'agit d'un élagage, le maire peut mettre en demeure le propriétaire d'élaguer les arbres susceptibles d'entraver la circulation (art. L 2212-2-2 du CGCT).

En l'absence de résultat, le maire fera procéder à l'exécution forcée des travaux et les frais afférents aux opérations seront mis à la charge du propriétaire.

L'article D 161-24 du code rural et de la pêche maritime prévoit une procédure similaire pour les chemins ruraux, pour lesquels des travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, aux frais des propriétaires, après engagement d'une procédure contradictoire.

DEMARCHAGE A DOMICILE : REPERER LES ARNAQUES

Source : rédaction du site Gendarmerie nationale du 13 janvier 2023

Le démarchage à domicile (aussi appelé porte-à-porte ou vente à domicile) est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Mais certains délinquants utilisent ce prétexte pour pénétrer dans votre logement afin de commettre un vol ou effectuer un repérage.

Démarchage : distinguer le vrai du faux

Les "vrais" démarcheurs sont des travailleurs indépendants ou rattachés à une entreprise (des VRP), qui doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur profession. Le contrat signé doit aussi respecter plusieurs conditions (délai de rétractation, devis, conditions de paiement) pour être considéré comme valide.

Les "faux" démarcheurs utilisent le prétexte du porte-à-porte pour s'introduire chez vous afin d'effectuer un repérage en vue d'un cambriolage ou de voler de petits objets de valeur. Ils agissent en général par deux.

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques bons réflexes :

- si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas) ;
- exigez la présentation d'une carte professionnelle ;

- ne signez rien avant d'avoir le devis en main ;
- ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antitadé ;

En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est attaché le démarcheur ; si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir les forces de l'ordre.

Démarchages à la fausse qualité

Des malfaiteurs peuvent aussi se faire passer pour des gendarmes ou des policiers afin de pénétrer chez vous. Leur procédé est le suivant : après avoir simulé l'interpellation d'un faux cambrioleur, ils vous demandent de vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux, et par la même occasion, en profitent pour vous les dérober. De la même manière, ils peuvent se faire passer pour des agents du service public (EDF, La Poste, les Eaux, etc.) dans l'objectif, sous couvert d'un motif impérieux, de rentrer chez vous et de vous distraire, tandis qu'au même moment un complice se charge de faire le tour de votre habitation.

Conseils :

Ne laissez pas entrer des inconnus chez vous. Réclamez une carte professionnelle ou une lettre de mission, et en cas de doute, appelez le 17.

La page des questions (suite)

Démarchages et abus de faiblesse

L'abus de faiblesse est le fait de vendre un produit ou faire signer un devis à une personne en profitant de son ignorance, de sa faiblesse physique ou mentale. Le vendeur a connaissance de la vulnérabilité de la personne, et peut aller jusqu'à exercer des pressions répétées pour manipuler la victime de manière à obtenir son consentement.

Vous ou un de vos proches avez été victime d'un démarchage abusif menant à un abus de faiblesse ? Des voies de recours existent pour contester et annuler les contrats souscrits.

Consultez-les sur Service-Public.fr.

Vous pouvez également déposer plainte en vous rendant dans la gendarmerie ou le commissariat auquel vous êtes rattaché. La plainte sera ensuite transmise au procureur de la République pour qu'il décide des suites à donner à l'affaire.

Si vous ne connaissez pas l'auteur des faits, vous pouvez remplir une [pré-plainte en ligne](#) avant de vous déplacer.

De cette manière, les policiers ou les gendarmes seront déjà en possession des éléments de votre plainte lors de votre rendez-vous.

Le maire peut-il interdire le colportage et le démarchage à domicile sur le territoire de la commune ?

La pratique de la vente ambulante est garantie par le principe de la liberté du commerce et de l'industrie. Les activités de colportage et démarchage à domicile sont réglementées. Cependant, comme dans les autres domaines de l'activité économique, et en vertu de son pouvoir de police (art. L 2212-1 et L 2212-2 du CGCT), le maire peut en réglementer l'exercice en cas de trouble à la tranquillité ou à l'ordre public, à certaines heures ou certains jours ou encore dans certains lieux. Il ne peut cependant ni poser une interdiction générale et absolue ni édicter une réglementation qui, par sa sévérité, aboutirait en fait à une telle prohibition.

Ne jetez pas vos déchets dans la forêt

Aujourd'hui, le manque de propreté est l'une des principales réclamations faites par les usagers des forêts. Quelle que soit leur nature (gravats, électroménager, alimentaires, déchets verts...), les déchets polluent les eaux et les sols. Ils sont dangereux pour les animaux et parfois pour l'Homme. Certains dépôts sauvages contiennent en effet des matériaux nocifs, comme l'amiante.

Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, même les déchets verts ne sont pas les bienvenus en forêt ! En effet, ils favorisent les plantes envahissantes, mettent beaucoup de temps à se transformer en humus : ces résidus dégradent les sols forestiers pouvant même les asphyxier.



Un coût important pour la société

Chaque année, l'Office national des forêts ramasse plusieurs tonnes de déchets nocifs et polluants.

Des petits gestes pour une grande cause

Pour préserver la beauté et la vie des forêts, quelques gestes sont à adopter. Cela commence par le respect du milieu naturel qui vous accueille lors de vos promenades. Après un pique-nique, pensez à ramener vos déchets alimentaires, votre mégot de cigarette... Une fois chez vous, pensez au tri ! La plupart des matériaux comme le carton, le papier ou le verre se recyclent.

Pour les déchets conséquents, utilisez les déchetteries mises à votre disposition par votre collectivité. **Les dépôts sauvages sont à bannir !** Que vous soyez un particulier ou un professionnel, ils sont passibles de sanctions.

Je risque quoi ?

L'ONF et les services de police sont actifs pour rechercher les auteurs des dépôts de déchets. Un système d'appareils de prises de vue a été mis en place dans certaines forêts.

En forêt, pas de déchets ! du simple mégot de cigarette au dépôt de gravat, chaque année, plusieurs tonnes de déchets sont laissées en forêt. Ces incivilités sont nocives pour l'environnement et exposent leurs auteurs à des sanctions.

Preuves à l'appui les véhicules qui déversent des déchets en forêt. Une procédure juridique est ensuite engagée auprès du tribunal qui rend sa décision. Une fois l'auteur de l'infraction retrouvé, le propriétaire forestier peut lui demander de récupérer et de traiter ses déchets. Dans les cas les plus graves (pollution), des dommages et intérêts pourront être demandés.

Selon que vous êtes un particulier ou un professionnel vous risquez une amende de 450 euros à 1 500 euros, confiscation du véhicule, suspension du permis de conduire. Des peines allant jusqu'à 75 000 euros d'amende et 2 ans d'emprisonnement peuvent être prononcés pour les professionnels.

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER 50 MÈTRES AUTOUR DE VOTRE MAISON MÊME SI LA PARCELLE BOISÉE NE VOUS APPARTIENT PAS

Les obligations légales de débroussaillage renforcées
(règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies)



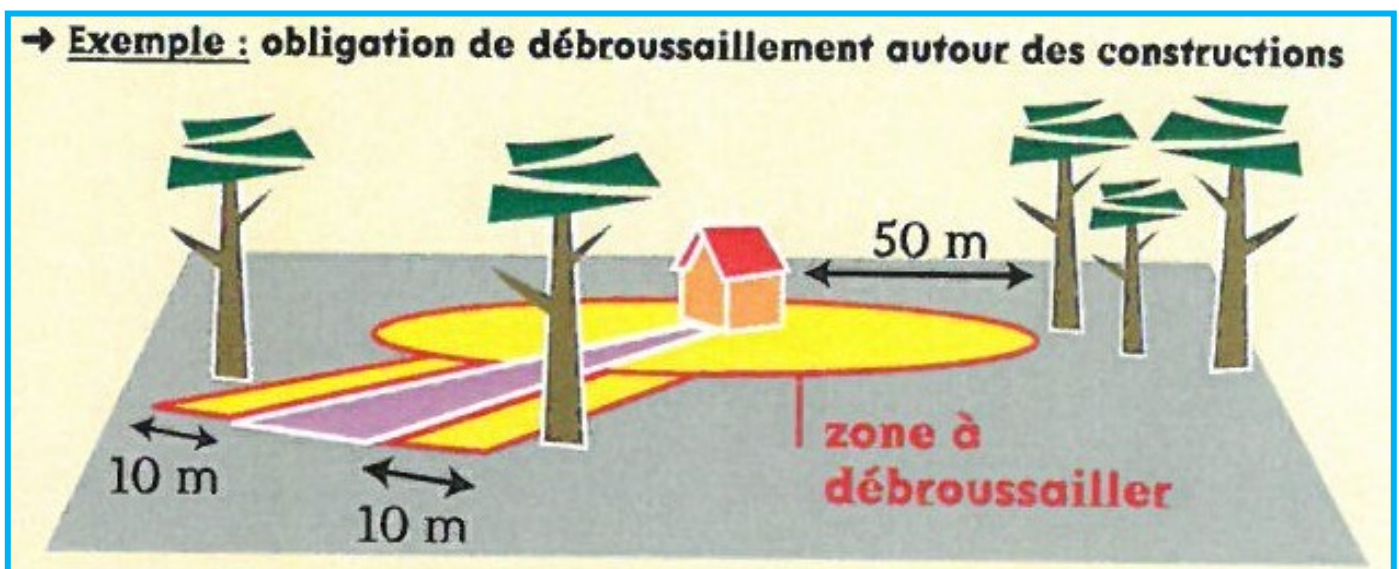
Le débroussaillage regroupe l'ensemble des opérations de réduction de la masse de combustibles végétaux de toute nature, dans le but de diminuer l'intensité et limiter la propagation des feux de forêt. Au sein des espaces exposés, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires en application du code forestier :

- Autour des constructions, chantiers et installations de toute nature : sur une profondeur de 50 m, ainsi qu'aux voies y donnant accès sur une profondeur de 10m de part et d'autre de la voie ;
- Sur les terrains en zone urbaine, spécifiquement définis par le code de l'environnement et le code de l'urbanisme ;

Le long des infrastructures linéaires (routières, voies ferrées et lignes et installations de transport d'électricité).

Bon à savoir :

En cas de vente le cédant ou le notaire informent le futur propriétaire de l'obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé dès lors que le bien est situé en zone à risques feux de forêts. Toute la commune est classée en zone à risques feux de forêts et relève de cette obligation.



Le mercredi 5 juin, le centre de loisirs les P'tits Bouh a organisé une manifestation intergénérationnelle.

Les enfants et les membres de l'association « Les hirondelles » ont partagé une journée de convivialité et d'échanges.

Pour l'évènement, les enfants avec le soutien de leurs animatrices ont présenté une série de tours de magie. Il n'est pas exagéré d'affirmer que les plus âgés du groupe ont été émerveillés par le talent des plus jeunes ! Le rire a aussi eu sa place tout au long de la rencontre.

Cette journée a répondu pleinement aux attentes des participants. L'équipe d'animation convaincue que le lien intergénérationnel est essentiel prévoit de reconduire cette action créatrice d'un mieux vieillir et d'un bien grandir !



Urbanisme

Les prochaines permanences dans votre mairie

Si vous avez un projet de travaux qui nécessite une autorisation, notez bien les dates suivantes pour être accompagné sur la constitution du dossier de demande, avoir des réponses à vos questions et vous informer sur la faisabilité de votre projet :

- mardi 17 septembre 2024
- mardi 15 octobre 2024
- mardi 26 novembre 2024.

Uniquement sur rendez-vous.

Contact : tel. 05 56 58 65 20

courriel : urbanisme@cdcmedullienne.fr

Des livrets pratiques sont également disponibles dans votre mairie et téléchargeables

sur notre site internet :

www.cdcmedullienne.com / rubrique Urbanisme

Habitat

Améliorer votre logement avec des aides financières ?

C'est bon pour vous et votre compte en banque mais aussi pour la planète ! Depuis 2020, la communauté de communes Médullienne porte un dispositif d'amélioration de l'habitat, qui permet de financer les travaux de réhabilitation des logements (énergie, autonomie et insalubrité). En tant que propriétaire, occupant ou bailleur, vous êtes accompagné par Soliha Gironde, qui est l'organisme que nous avons mandaté.



Etape 1 : Vous prenez rendez-vous lors d'une permanence assurée à Castelnau-de-Médoc pour vous informer sur les phases de votre projet.

Etape 2 : Vous bénéficiez ensuite d'un accompagnement global sur mesure : des devis, à la constitution du dossier de demande d'aides financières, au dépôt de votre dossier auprès des financeurs jusqu'au versement des subventions et au contrôle des travaux.

Ce coup de pouce, à la fois financier et technique, permet d'améliorer le confort des propriétaires avec des travaux de performance énergétique, de maintien à domicile et de rénovation globale ou suite à des dégradations lourdes.

Renseignez-vous en prenant rendez-vous (gratuit) pour l'une des prochaines permanences conseil assurées par Soliha Gironde :

tel. 05 56 33 88 94

Les prochaines dates : jeudi 5 septembre 2024 et jeudi 7 novembre 2024.

Lieu des permanences : 1 avenue Gambetta à Castelnau-de-Médoc

Conseiller numérique

Un service public pour vous accompagner dans vos démarches numériques

Le conseiller numérique a pour rôle de rendre plus accessible l'usage quotidien du numérique. Il propose, gratuitement, des ateliers collectifs et des rendez-vous individuels afin de vous accompagner.

De nombreux services au choix

De l'initiation à la découverte ludique, le conseiller numérique a pour rôle d'accompagner toute personne étant en difficulté avec l'informatique, les pratiques sur internet, l'usage des applications... Il s'adresse aussi aux habitants plus à l'aise mais curieux des bonnes pratiques ou des nouveautés du numérique.

Ces thématiques pourraient aussi vous intéresser :

- créer, stocker, ranger, partager vos fichiers numériques
 - se protéger des arnaques en ligne
 - installer et utiliser des applications sur votre téléphone
 - découvrir et utiliser les outils de messagerie, les réseaux sociaux, les logiciels de communication pour échanger avec vos proches
 - découvrir et se servir des plateformes numériques, des ressources en ligne pour faire un curriculum vitae, déposer votre annonce ou faire vos déclarations en ligne dans le cadre d'une recherche de formation ou d'emploi
 - mieux connaître les usages numériques des enfants et des ados, vous sensibiliser aux mécanismes excessifs et addictifs du numérique ou découvrir les services en ligne pour suivre la scolarité ou accéder aux services en ligne des accueils périscolaires en tant que parent pour accompagner votre enfant.
- Si vous travaillez pour une PME ou une TPE, un accompagnement est également possible !
Contactez Laurent Soler dès septembre prochain pour lui faire part de vos attentes afin qu'il vous propose un entretien individuel ou un atelier à proximité de chez vous.



Déchets

Valorisons les restes alimentaires en compostant à domicile

La Communauté de communes Médullienne met en œuvre la loi anti gaspillage et économie circulaire (AGEC) qui fixe l'obligation de trier les restes alimentaires. Ils ne sont plus à jeter avec les ordures ménagères dans le bac noir. Une campagne a démarré afin de doter de composteurs les foyers (pour 90 % des maisons individuelles avec jardin ou espace extérieur).



Plus de 3000 composteurs déjà réservés

Plus de 1550 foyers de la Communauté de Communes Médullienne ont même déjà installé leur composteur individuel pour valoriser à domicile les restes de repas et de cuisine en compost maison.

À Moulis-en-Médoc, 244 foyers sont allés récupérer le leur entre mi-mars et fin juin 2024.

La campagne de mise à disposition des composteurs reprendra à partir de mi-septembre 2024.

-Si vous faites partie des 80 foyers moulissois en attente du composteur que vous avez réservé auprès de nos services, nous vous prions de bien vouloir patienter jusqu'en septembre prochain la réception de notre courriel vous informant des modalités pratiques pour son retrait. Pensez à surveiller votre messagerie électronique dans l'onglet "indésirables" également, afin de ne pas manquer ce courriel. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.

- Si vous n'avez pas encore réservé un composteur, vous pouvez faire la démarche sur notre site internet dès aujourd'hui en notant que sa mise à disposition aura lieu d'ici quelques semaines : www.cdcmmedullienne.com ou en téléphonant au 05 56 58 65 20 aux horaires d'ouverture suivants :

- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h - le vendredi de 8h30 à 12h

| | | | |
|--|-----------------------|---|---|
|  <p>@quadria</p> | <p>GRATUIT</p> |  <p>@quadria</p> | <p>AVEC PARTICIPATION FINANCIÈRE 30€</p> |
| <p>-> soit en PLASTIQUE RECYCLÉ & RECYCLABLE de 345 L Dimensions : L79 / I79 / H90</p> | | <p>-> soit en BOIS TRAITÉ de 303 L Dimensions : L64 / I64 / H78</p> | |

Inauguration

Le Pôle Petite enfance- Enfance « La Pimpa »

Le Président Christian Lagarde (Président de la Communauté De Communes Médullienne et Maire de Moulis-en-Médoc) et Sophie Brana (Maire de Le Porge), étaient tous deux, maitres de cérémonie pour l'inauguration de cet équipement en présence de la conseillère départementale, Pascale Got et de la directrice de la CAF de la Gironde.



Un équipement mutualisé

Cet équipement communautaire mutualisé avec la commune a été rénové et agrandi de sorte à accueillir non seulement les enfants de 3 à 11 ans mais aussi les 0-3 ans dans le cadre du Relais Petite Enfance avec 300m² supplémentaires. « De plus, des réflexions sont en cours avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde pour accueillir un lieu d'écoute et d'accueil parents-enfants. Ce type de lieu devrait répondre à un besoin des parents et des professionnels» a précisé Christian Lagarde avant de présenter les financements.

*P. Got (conseillère départementale),
C. Lagarde (Président de la CdC Médullienne et
Maire de Moulis-en-Médoc),
C. Mansiet (Directrice de la Caf de la Gironde),
S. Brana (Maire de Le Porge)*

Les financements

« Ce projet, qui a nécessité plus de 1 058 000 euros d'investissement n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien financier de l'Etat avec près de 349 000 euros. Le Département de la Gironde a également contribué à hauteur de 174 000 euros et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde pour 169 000 euros. La commune de Le Porge a participé pour près de 142 000 euros et la CdC a pris à sa charge 225 000 euros.

Ce lieu unique, j'en suis convaincu, contribuera non seulement au bien-être et à l'épanouissement des enfants, mais aussi des familles et des professionnels qui y travaillent. »

Signature du plan d'actions de la Convention Territoriale Globale avec la Caf de la Gironde



Mardi 28 mai 2024, la Communauté de communes et chacun des 10 maires du territoire (ou leur représentant) étaient également réunis pour signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde un avenant à la Convention Territoriale Globale présentant le plan d'actions 2023-2026.

Ce contrat est novateur car non seulement il élargit le champ d'action de la politique sociale et familiale de la CdC Médullienne mais rend également chaque commune membre signataire.

Plus global, ce partenariat avec son principal financeur engage l'intercommunalité à élargir le service public local pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la solidarité, l'accès aux droits et au logement. Chaque commune pourra aussi y développer des actions sur son territoire pour remplir des objectifs communs. Travaillé de concert, ce plan d'actions se traduira par la création de nouvelles places en crèches sur le sud ouest de la Médullienne, la reprise en régie du relais petite enfance et une étude sur la jeunesse notamment.



Le Comptoir des Loisirs vous informe :
les idées d'activités de votre Office de Tourisme

Les accueils de votre Office de Tourisme ont rouvert

Besoin d'idées d'activités pour les vacances ? Envie de profiter de bons plans près de chez vous en famille ?

Retrouvez l'équipe de l'Office de Tourisme dans leurs bureaux d'accueil mobiles.
Elles ont toujours de bonnes idées pour vous faire découvrir le territoire !

À La Pignotte jusqu'à fin septembre au Porge (le matin au village et l'après-midi à l'océan)
du lundi au samedi sur les ailes de saison et 7j/7 en juillet et août
Au Pignon, sur les manifestations du territoire (avril-septembre)
et sur les marchés (juin-septembre)

L'équipe est aussi à votre disposition aux horaires d'ouverture de l'accueil pour répondre à toutes vos questions par e-mail, téléphone et SMS.

Les (supers) idées d'activités

Les Afterbeach



Tous les mercredis soirs du 10 juillet au 28 août, rendez-vous pour une pause dégustation dans un château du Médoc (Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc, Avensan).

Au programme : visite du domaine, dégustation de vin et planche apéritive.

Inscriptions au 05 64 31 07 77.

Programme des Afterbeach en flashant le QR code →



Une journée à la plage

13 kilomètres de plage de sable fin, des dunes dorées et de superbes vagues pour le plus grand bonheur des surfeurs : voici ce qu'il vous attend au Porge-Océan.

Voici les horaires de surveillance des plages :

Plage du Gressier :

Du 15 au 30 juin et du 02 au 15 septembre : 13h30 à 18h00

Du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre : 11h30 à 18h30

Plage de la Jenny :

Du 08 juin au 5 juillet et du 02 au 15 septembre : 12h à 18h

Du 06 juillet au 1^{er} septembre : 11h30 à 18h30

Les marchés nocturnes & gourmands

Les marchés nocturnes apportent une touche estivale à nos soirées.

Venez savourer des délices locaux et du monde, rencontrer des producteurs et commerçants de la région, le tout dans une ambiance chaleureuse au coucher du soleil où il fait bon de se retrouver entre amis ou entre voisins.

Programme des marchés nocturnes en flashant le QR code →



Contact

Infos +33 5 64 31 07 77 ou +33 6 42 59 33 69

accueil@medocpleinsud.com

Retrouvez toutes les informations du territoire : www.medocpleinsud.com

La vie associative

Les Arts Enchantés



CHORALE & ATELIERS DE SPECTACLE VIVANT

Vous rêvez de chanter dans une chorale ou de découvrir votre "je" théâtral ? Alors venez vous inscrire aux Arts Enchantés de Moulis en Médoc !

Les ateliers de spectacle vivant :
animés par **Ingrid Mathieu Robles**
Enfants (dès 6 ans) le jeudi de 17h15 à 18h45
Adultes le mercredi de 20h15 à 21h45

La chorale :
animée par **Stéphanie Caunes**
Adultes le mardi de 20h à 22h

Renseignements :
Mail : lairenchantedemoulis@gmail.com
Facebook : Les Arts Enchantés de Moulis

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique

Une nouvelle saison se termine pour l'association des Arts Enchantés de Moulis!

Voilà une belle année qui s'est conclue par le show du spectacle vivant et celui de la chorale le samedi 29 Juin à la salle des fêtes Moulis.

Nous avons pu apprécier la belle prestation de l'atelier vivant des enfants, animé par Ingrid Mathieu Robles. Les enfants ont su démontrer leurs talents d'inventivité autant en chant, qu'en chorégraphie pour créer un superbe spectacle qui n'a pas laissé le public indifférent !

Puis l'association a proposé une pause repas pour la première fois et le show a continué avec le spectacle de la chorale, animée cette fois-ci par Stéphanie Caunes.

Les choristes ont également emporté le public par leur enthousiasme vocal, leur belle énergie avec leurs reprises et leurs réinterprétations de chansons populaires.

Ce fut une belle année de chant, de rencontres et d'échanges entre choristes qui se retrouveront à nouveau à la rentrée prochaine **le mardi soir de 20h à 22h** à la salle des fêtes pour les répétitions hebdomadaires.

Alors si vous rêvez de chanter dans une chorale et de donner de la voix vous êtes les bienvenus !

Vous pourrez d'ailleurs écouter la chorale lors du marché nocturne du mois de septembre qui, à cette occasion, donnera une petite prestation.

D'autres activités se mettront également en place pour les enfants !

Vous pourrez également venir nous rencontrer le 31 août prochain, lors de la matinale des associations moulissoises pour vous informer, nous rencontrer et peut-être vous inscrire.



Bel été enchanté !

La vie associative (suite)

Les herbes folles



Une nouvelle saison bien entamée pour les jardiniers des Herbes Folles ! Malgré des conditions climatiques peu favorables, nous avons pu préparer nos plantations, que nous espérons abondantes !

Le samedi 4 mai, lors du printemps des assos, nous avons vendu de nombreux plants. Nous vous remercions de nous avoir fait confiance pour vos potagers !

Le samedi 1^{er} juin, dans le cadre de l'évènement national « Rendez-vous aux Jardins », les portes étaient grandes ouvertes pour un moment convivial et de découvertes au jardin. Le matin, Tatiana Moreau de la CDC Médullienne a animé un atelier compostage. L'après-midi, Géraldine a animé un atelier de décoration de rondins où 12 jeunes, ont pu peindre et personnaliser leurs rondins.

Venez pousser notre portail jaune et découvrir notre jardin ! Chaque habitant adhérent peut venir gratter ce bout de terre commun, faire un tour, prendre le goûter, participer à nos travaux potagers ! Nous avons un espace de 800 m² en plein bourg (derrière les services techniques) qui n'attendent que vous !

Adhésion : 10 € par famille et par an

Contact mail : jardinslesherbesfolles@gmail.com

Facebook : Les Herbes Folles Jardins Partagés à Moulis en Médoc

Instagram : @jardinslesherbesfolles

Site internet : <https://les-herbes-folles.wixsite.com/jardins>

La médocaine, VTT

Une nouvelle fois, le 25/05/24, Moulis a eu le plaisir d'accueillir les participants des plus grands circuits de la Médocaine VTT. Quelques 2000 randonneurs ont pédalé sans relâche et dans la bonne humeur, à travers vignes, châteaux et boue ! Sur la place de l'église, quelques uns d'entre eux ont fait une pause « oenocurieuse » (grâce à l'ODG) puis ils ont retrouvé l'enthousiasme de nos bénévoles au ravitaillement, tout ceci dans un univers musical des plus attrayants.



Cette aventure permet aux sympathiques participants de découvrir notre belle région. Elle ne serait évidemment pas possible sans l'engagement de nos bénévoles, toujours prêts à assurer la sécurité le long des routes et à proposer un ravitaillement gourmand et festif.

Merci à tous !

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure pour la 25^{ème} édition qui aura lieu le 24/05/2025.

Contactez nous par mail: medocainevtt.moulis@gmail.com Franck et Sarah

La vie associative (suite)

Les P'tits Bouchons



Pour bien commencer l'année, les P'tits bouchons se sont réunis autour de délicieuses **galettes des rois** confectionnées par notre boulanger et notre présidente Elhori le 12 janvier.

Grands et petits se sont retrouvés le 2 février dans la salle des fêtes pour partager dans la bonne humeur le micro sur des tubes incontournables de **karaoke** en savourant des **crêpes**.

Le mois de mars était bien rempli avec les ateliers créatifs pour préparer notre beau **carnaval** du 13 avril sur le thème "Moulis navigue sur les flots".

Sous le soleil et la chaleur, nous avons défilé dans les rues du village derrière de magnifiques chars : l'un préparé par les petites mains des P'tits bouchons, l'autre par Bienvenue au village.



Nous espérons que d'autres associations se joignent à nous dans la réalisation prochaine des chars. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter offert aux enfants.

Moins de chance côté météo le 4 mai, pour la 2ème édition du **printemps des associations** mais chacune a su s'adapter dans la salle des fêtes avec : le vide-grenier, le stand des Herbes Folles, la chorale, le cours de zumba endiablée sur la scène, le super escape game et la buvette.

Les courses (enfants et enfants/parents), gérées par les Copains Coureurs, ont pu être maintenues malgré la boue ! Le BAM (bureau des associations, créé au mois de mars) a chapeauté l'organisation de cet événement fédérateur.

Le 28 juin, la **kermesse** a réuni cette année les deux écoles de Moulis pour une soirée conviviale autour des différents stands de jeux et des 225 plateaux repas servis par nos bénévoles.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes bénévoles sur les événements tout au long de l'année, votre aide est si précieuse !

Nous vous souhaitons un très bel été et nous vous donnons rendez-vous lors de la matinale des associations le 31 août.

La vie associative (suite)

Les camarades de combat

Le 8 mars 2024, le président Gerard BOULERIS ne souhaitant pas se représenter, Franck Breitenstein, retraité de l'armée de l'air a été élu à l'unanimité des voix.

Gérard tenait la présidence depuis 2002 et, fort de son enthousiasme, il a animé l'association des Camarades de combat de Moulis avec détermination.

La cérémonie de commémoration du 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulée ce 8 mai 2024 en présence de Monsieur le Maire, Christian LAGARDE, d'élus et d'une délégation composée de sapeurs-pompiers et des gendarmes.

Les lectures officielles ont été prononcées par Monsieur le Maire, Clothilde NOGUERE pour l'UFAC et de Madame la Maire du Conseil Municipal des Jeunes, Valentine DUVOCELLE.

L'assistance a été sollicitée pour l'appel des morts.

Cette cérémonie ne conserve son intérêt qu'avec votre participation car nous sommes tous des courroies de transmissions de nos valeurs, de nos engagements et de l'esprit patriotique.

Commémorer, c'est faire le lien entre un passé remémoré, un présent porteur d'espoir et un avenir éclairé par l'engagement de nos aînés.



Un mot sur le président.

Le président des camarades de combat est Franck BREITENSTEIN.

Lieutenant-Colonel retraité de l'armée de l'air, il arbore un brevet d'officier de défense sol-air. Au cours de sa carrière il aura participé à plusieurs opérations dont Epervier au Tchad (N'Djamena), Busiris (Guerre du Golfe) aux Émirats Arabes Unis et Khôr Angar à Djibouti.

Après avoir commandé les escadrons de défense sol-air de Nancy EDSA 09.950 « Vaucouleurs » et de Mont de Marsan EDSA 12.950 « Tursan », il rejoint en 2015 le CFA, état-major du Commandement des Forces Aériennes à Mérignac qu'il quittera en 2020 pour poursuivre son activité au sein de DCI, (Défense Conseil International).



Capitaine Breitenstein en briefing avec le Commandant des forces anti-aériennes émiratis



La vie associative (suite)

Moulis Tonic

Les 4 bénévoles de MOULIS TONIC peuvent être fiers de cette saison sportive qui s'est terminée en beauté par le spectacle de fin d'année des sections de danse, et par le buffet festif des adultes et adolescents. Plusieurs actions comme la vente de chocolats et de plants de légumes ont été menées avec succès cette année et ont permis d'acheter des fitballs et d'assurer des cotisations accessibles à tous.

Voici le programme des activités sportives cette année :

Adultes et ados dès 12ans :

Lundi : 10H30-11H30 18H30-19H30

CARDIO-FITNESS Isabelle

Mardi : 19H-20H

FITNESS POSTURAL

Nolwenn

Mercredi : 18H-19H

CARDIO-FITNESS

Sandra

Mercredi : 19H-20H

ZUMBA Emilie



Ados et enfants : les mardis ou mercredis :

Mercredi : 10H15-11H

EVEIL CORPOREL atelier parent/enfant 2-3 ans
Nolwenn

Mercredi : 11H-12H

DANSE 4-6 ans Nolwenn

Mardi : 18H-19H

DANSE 7-10 ans Nolwenn

Mercredi : 15H-16H

HIP HOP 7-10 ans Sandra

Mercredi : 16H-17H

ACROSPORT 8-14ans Sandra

Mercredi : 17H-18H



HIP HOP 11-17ans Sandra



Toutes les informations concernant les cours, les bulletins d'inscription, les tarifs et horaires, sont disponibles sur moulistonic.fr.

Vous pouvez également nous contacter par mail sur contact@moulistonic.fr, et venir directement à la salle polyvalente de Moulis effectuer vos cours d'essai en tenue sportive et avec une bouteille d'eau !

La vie associative (suite)

| | | |
|---|--|---|
|  <p>A.S AML</p> | <p><i>FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL</i> <i>LIGUE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE</i> <i>DISTRICT DE LA GIRONDE</i></p> <p>AMICALE SPORTIVE AVENSAN-MOULIS-LISTRAC</p> <p><i>Club créé en juin 2002 de la fusion du C.S Avensan et de l'AS-AML</i></p> <p><i>Siège social : Mairie de Moulis en Médoc</i></p> |  <p>A.S AML</p> |
|---|--|---|

Notre assemblée générale qui s'est déroulée le 22 juin dernier vient de clôturer notre saison 2023-2024 et l'heure des bilans est arrivée !

Côté sportif et terrain, saison dans son ensemble conforme à nos objectifs avec nos seniors qui terminent fort leur championnat mais à cause d'un début de compétition moyen, ils échouent pour la montée en division supérieure (3ème).

Début août pour la reprise des entraînements, ils retrouveront un nouveau coach et son adjoint pour essayer de jouer le haut du tableau et accéder à la division supérieure en mai prochain.

Cela sera l'objectif pour cette formation. Côté jeunes, nos U16-U17 ont effectué une saison convenable avec des garçons qui ont participé également à la vie du club en dehors de leur compétition et cela est à souligner car cela n'arrive pas souvent. Bel exemple à suivre ! Nos U12-U13 ont connu une année assez difficile mais ils ne sont pas découragés et ils ont été au bout avec un effectif un peu juste. Notre école de foot (des U6 aux U11) a participé à plusieurs plateaux sur les différents terrains de notre belle région et à quelques tournois où elle a représenté notre club avec honneur et brio.



Les vétérans ont effectué une excellente saison et se classent dans le haut du classement de leur championnat celtic. A noter que cette formation ne fera plus partie du club en septembre prochain. Les foot loisirs ont disputé leurs matchs contre des formations du médoc et ont effectué dans l'ensemble une bonne saison.

Pour terminer avec les équipes, n'oublions pas les féminines qui elles aussi ont démontré qu'elles savaient courir et taper dans un ballon. Elles ont représenté avec brio notre club. Bravo à elles !

Là aussi un nouveau coach arrive et nous sommes à la recherche de filles de 16 à 35 ans pour venir les renforcer. Merci de faire passer le message :
on vous attend !



Nos tournois se sont bien déroulés avec celui de l'école de foot le samedi 20 avril (U6-U7 et U8-U9) et le lendemain le dimanche 21 avril avec celui des U10-U11 challenge R. Sabourdy et des U12-U13 avec le challenge Jean-Pierre Dodier.

Encore une fois, beaucoup de clubs avaient répondu présents à notre invitation pour participer et nous les en remercions. Quelques jours plus tard le samedi 11 mai s'est disputé le challenge Anthony Estéves (U16-U17) et là aussi un beau succès.

Un grand merci aux familles Esteves et Torrente pour leur aide et participation à nos côtés pour la bonne organisation de cette journée du souvenir.

Pour terminer avec nos tournois, dernièrement (samedi 15 juin) s'est joué le tournoi de l'amitié avec treize équipes sous un temps gris mais avec des participants qui ont passé cette journée dans l'esprit de ce tournoi, c'est-à-dire fairplay, camaraderie et bonne humeur.

Côté négatif, les terrains avec beaucoup de tracas de septembre à avril avec les entraînements annulés, les matchs reportés souvent à la dernière minute et à devoir reprogrammer à une date convenant à TOUT le monde (district, clubs et joueurs) et cela ne fut pas facile ! Faute à une période où nos terrains ont beaucoup souffert à cause des intempéries et aux arrêtés municipaux de nos mairies qui ont été établis très fréquemment pour protéger les pelouses.

La vie associative (suite)

ASAML (suite)

Pour terminer ne pas oublier que tous nos bénévoles sont non rémunérés et qu'ils utilisent leur temps de repos pour encadrer, suivre et diriger une équipe ou accueillir (extra sportif) les équipes et cela très souvent dans la semaine mais aussi le week-end. Ils deviennent rares et précieux. Si vous avez un peu de temps de libre, envie de vous investir au sein de la vie du club, aider et rejoindre les bénévoles déjà en place, n'hésitez pas, contactez nous : ON VOUS ATTEND !

Nous participons comme toutes les autres associations aux marchés nocturnes de Moulis, aux manifestations de Lustrac (29 juin) sans oublier la fête champêtre de St-Raphaël (le week-end après le 14 juillet) à Avensan chaque saison nous sommes présents durant deux jours où nous assurons le service restauration.

Notre club est en vacances coté terrain ! Coté non sportif, il faut renouveler les licences, engager les équipes, préparer les diverses catégories avec les coaches et accompagnants, pour préparer la prochaine saison (2024-2025) qui débutera en aout prochain pour les premiers et en suivant pour les autres.



RAPPEL : Pour nous suivre (infos, programme, résultats mais aussi tout connaître sur notre club, ses licenciés) connectez-vous sur notre site Internet.
<http://as-aml.footeo.com>

Suivez-nous également sur nos pages FACEBOOK : **As AML CLUB ou/et Animation AS AML**

Pour nous contacter adressez-vous au secrétariat du club qui vous accueillera tous les jours et s'efforcera de vous renseigner mais aussi de vous guider :

05 56 58 10 59 ou 06 24 84 86 19.

+ Pour nous écrire adressez vos courriers à l'adresse suivante :

AS-AML Impasse Mau Ainé 33480 Moulis en médoc ou par E-mail : bb.branas@orange.fr

Les hirondelles de Moulis

Une belle moitié d'année de passée pour les Hirondelles !

Elle a débuté par notre traditionnel repas des anniversaires en janvier au Lion d'or à Arcins, a été « clôturée » avant les vacances d'été par une deuxième rencontre de tous ses membres autour d'un joyeux pique-nique – cette fois-ci en extérieur, la météo ayant été pour une fois favorable...



Entre-temps les séances des mardis et mercredis réunissent chacune une dizaine de personnes assidues qui ont plaisir à s'y retrouver.

Le mardi : pour jouer ; loto, cartes...

Le mercredi :

de 14h30 à 17h30 pour un atelier créatif

de 17h30 à 19h00 pour chanter (les Carassons)

Les Hirondelles sont présentes tout au long de l'année sur certains des événements de notre commune : les marchés nocturnes, la chasse aux œufs de Pâques, le 14 juillet, le Téléthon, le marché de Noël.

La participation de l'atelier du mercredi au tout premier marché de Noël a vu un joli succès de ses créations. Toute l'équipe est donc très motivée pour une deuxième édition avec de nouveaux modèles de lutins et des ouvrages autour de la laine. D'autant plus que tous seront vendus au profit du Téléthon.

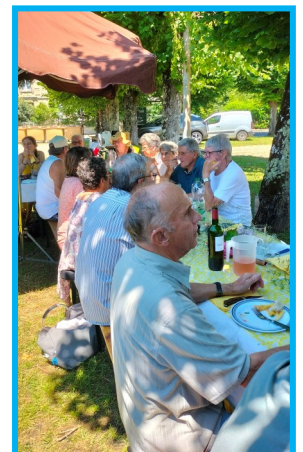
Rendez-vous donc en fin d'année...

Les Hirondelles tenaient à remercier les enfants et l'équipe des animatrices du Centre de Loisirs de Moulis pour leur accueil et leur invitation à un beau spectacle de magie. Nous avons passé un très bon moment en leur compagnie et avons pu apprécier le soin qu'ils avaient apporté à la mise en scène et l'aisance avec laquelle ils nous ont présenté leurs numéros... Effectivement à couper le souffle !! Encore merci et bravo à eux.

Pour finir, un petit mot sur les projets qui nous attendent à la rentrée : une visite de jardin et une sortie détente (les bassins de Lumière à Bordeaux, le cabaret de Carcans).

Si vous souhaitez nous rejoindre nous vous accueillerons avec plaisir.

Vous pouvez nous contacter au téléphone : 05 56 58 16 15 (Mme DELMAS, notre présidente) ou bien par mail : hirondellesdemoulis@orange.fr



La vie associative (suite)

Comité des Fêtes de Grand-Poujeaux/Médrac

Retour sur notre 117^{ème} édition des Fêtes de Printemps.

Une année de plus, Grand-Poujeaux s'est animé les **05, 06, 07 & 08 Avril** dernier.

Ce grand week-end a commencé le Samedi avec le succès de notre vide grenier, où petits et grands ont pu venir chiner sur le parking de l'école maternelle.



L'après-midi, un groupe de courageux est parti en balade à travers le vignoble de nos prestigieux châteaux poujealais .



La **Banda Pays-Médoc** a animé notre apéritif et le feu d'artifice en présence de nombreux spectateurs. Le public est notre récompense, alors **merci d'être venus si nombreux admirer le spectacle**

Le groupe **HéCoolAge** nous a fait chanter et danser sur de la variété française et internationale.



Le dimanche à midi, notre vin d'honneur fut animé par **l'harmonie de Listrac**, toujours fidèle au rendez-vous.



La vie associative (suite)



La nouveauté cette année fut les Olympiades des Quartiers de Moulis sous l'impulsion de l'Association Bienvenue au Village.

Toutes les équipes des quartiers de Moulis, des Lamberts au Grand-Poujeaux, sont venues disputer des épreuves, familiales, sportives, culturelles,... dans la joie et la bonne humeur.

Cette journée très animée s'est soldée par la victoire de l'équipe « Grand-Poujeaux » qui remettra son titre en jeu l'année prochaine.

Le lundi, après notre traditionnel repas amical servi à la salle du Château Poujeaux à qui nous renouvelons nos remerciements pour leur fidélité, nous avons pu assister au concours de belote où tout le monde est récompensé en vin.

C'est grâce à la générosité et au soutien sans faille des commerçants, artisans, viticulteurs partenaires, de la municipalité et à l'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes que notre fête perdure. **Merci à vous tous.**

Un grand merci aux forains d'être toujours fidèles au rendez-vous.

Rendez-vous en Avril 2025 pour la 118^{ème} édition.

En attendant, je vous souhaite de passer de très bonnes vacances d'été.

Sandrine Dumas – Présidente

Bienvenue au village

Soupe Détox de la Nouvelle Année

A la traditionnelle soupe de Noël que notre association organisait depuis de nombreuses années, les Médracaises et Médracais se retrouvent maintenant à la nouvelle année pour partager une soupe qui n'a de « Détox » que le nom : malgré la fraîcheur et la nuit, nous étions encore nombreux à partager ce repas, la galette et le vin chaud allant avec, et à nous retrouver joyeusement pour nous souhaiter la bonne année, entre voisins ou amis.

Soirée Blind Test - Just Dance

Le samedi 30 mars, les bénévoles de Bienvenue au Village vous ont concocté une belle soirée, améliorant encore la formule à succès de l'année passée. Réunis en plusieurs tablées, les participants, au nombre de 80, ont essayé de deviner le plus de chansons possibles, sur des thèmes variés allant des années 80 aux chansons de groupes et duos.



Un excellent moment avec des titres pas forcément simples à retrouver où l'on constate quand même le bon niveau des joueurs, sur des musiques assez différentes. Nous nous sommes restaurés sur place avec les formules paninis. Un (très) bon moment avec petits et grands. La suite a été plus sportive : se déhancher sur des rythmes endiablés, transpirer, apprendre des chorégraphies et les répéter en rythme ; c'est le principe du jeu « Just Dance », adoré des enfants, adolescents et de beaucoup d'adultes.

Remerciements particuliers à Fred pour la gestion de toute la partie technologie, et à Claire pour la préparation des questions.

La vie associative (suite)

Bienvenue au village (suite)

Plogging du printemps et Moulis Propre



Qui dit printemps, dit beau temps ? Cette année, c'est moins certain. Néanmoins, après les marches de l'automne et de l'hiver, cette édition du printemps *le 24 mars* a davantage attiré les Moulissoises et Moulissois soucieux de la préservation de la nature. 23 personnes ont ramassé les déchets sur le parcours imaginé par Jérémie, entre Médrac et Grand Poujeaux. En marchant, cette activité peut aussi se décliner en courant. A la suite de cette balade sportive et citoyenne, nous avons partagé cake aux betteraves et amandes, gelée de sureau, chocolats de Pâques et même une potion boisson magique à base de gingembre, verveine et menthe. Bravo à toutes et tous.

Des membres de Bienvenue au Village ont également pris part à Moulis Propre *le 20 avril*.

Le samedi 13 avril, l'association a participé au Carnaval de Moulis. A cette occasion, le village a pu découvrir le « Black Médrac », bateau pirate bien connu du temps où notre quartier était un port contrebandier donnant sur l'estuaire, repaire de la piraterie médocaine. Vous avez peut-être pu croiser autour de son mat quelques descendants de familles pirates illustres du quartier. Mention spéciale à Sandrine pour le gigantesque bateau !



Printemps des Associations



Le *samedi 4 mai*, pour la deuxième année, des associations moulissoises se sont associées afin d'organiser une journée festive, le Printemps des Associations. A cause du mauvais temps, et puisque la fée du printemps était encore captive, le tournoi de Molky a été annulé. Des membres de Bienvenue au Village ont tout de même aidé largement à l'organisation de la journée : buvette, cuisson, service, montage et démontage.

Surtout, après le succès de notre premier escape game d'Halloween, nous avons eu le plaisir de vous présenter une autre histoire et d'autres énigmes avec une nouvelle aventure : *Délivrons la fée du printemps*. Davantage de créneaux disponibles, pour les enfants et leurs parents, pour finalement une cinquantaine de participants à cette nouvelle quête. Un énorme bravo aux scénaristes et décoratrices Sandrine et Séverine, ainsi qu'à la fée Alexia qui a pu aider les équipes à dénouer les pièges et énigmes.

FLEM (Festival Ludique En Médoc)

Bienvenue au Village a participé à la deuxième édition de ce festival ludique à Castelnau Médoc, *les 1er et 2 juin*. Le FLEM est organisé par l'association de jeux Aper Jacta Est de Castelnau Médoc qui participe à notre Soirée Jeux de novembre depuis sa création. Ayant eu vent du succès de notre escape game d'Halloween, ils nous ont offert l'occasion d'en présenter un autre...

Nous avons donc pu proposer notre escape game du printemps !

Réussite totale pour nous puisque les créneaux ont été complétés sur les deux jours par le public venu en nombre. Au total, beaucoup de bonne humeur, beaucoup de félicitations et plus de 150 personnes participantes !

Un énorme merci à l'équipe qui s'est relayée dans la salle, et à l'accueil !

A l'heure de la lecture du bulletin, deux autres événements organisés par notre association se seront déroulés : la suite des aventures du **plogging**, dans sa version estivale, le dimanche 23 juin et la troisième édition de **la MédraCkinette** le dimanche 30 juin.

Olympiades des Fêtes à Poujeaux

Vous en avez peut-être entendu parler. L'idée a commencé à germer lors de notre réunion de rentrée en septembre, mais nous n'avions pas trouvé de date satisfaisante. C'est en abordant le programme des Fêtes à Poujeaux avec le Comité des Fêtes que cette idée s'est concrétisée. Ainsi, en quelques mois, tout a été planifié. Malgré un temps frais et nuageux, nous avons réussi à organiser les 1ères Olympiades des quartiers de Moulis, lors des Fêtes de Grand Poujeaux, *le dimanche 7 avril*.

La vie associative (suite)

Bienvenue au village (suite)

L'idée était simple : Réunir les habitants, par quartiers, et s'affronter lors d'épreuves sportives, culturelles ou artistiques, dans la bonne humeur. Chaque quartier a plus que joué son rôle : de la constitution des équipes (7 au total), à l'élaboration de son logo de quartier, des déguisements à la chorégraphie collective, ce fut une réussite. Dans les équipes, les repas de préparation ont permis à des voisins de se retrouver, et de se rencontrer, grâce à l'impulsion des Capitaines de quartier. Chaque quartier a réussi à mobiliser des joueuses et des joueurs (adultes et enfants) mais aussi des spectateurs, nombreux.

Les Bourgmignons (Bourg 2)



Bouc Errant (Bouqueyran, Le Brûle)



BG's Cromignons (Guitignan – Bourdieu)

TiMaFon (Bourg 1)



Médrac Attaque (Médrac, la Gare)

Les gagnants : Grand-Poujeaux



Les Lamberts



En tout, 150 joueurs et environ 100 spectateurs auront bravé la fraîcheur d'avril.

La première édition a vu la victoire de l'équipe de Grand-Poujeaux menée par Brice CAMPISTRE.

Nos remerciements vont naturellement vers le Comité des Fêtes de Grand-Poujeaux/Médrac qui nous a fait confiance. Mais aussi à l'équipe municipale qui a joué le rôle de jury, à Christophe Simonet, « le Guy LUX de Moulis », à tous les capitaines de quartier et à toutes les personnes qui nous ont aidés de près et de loin !

A venir

Nous tiendrons la buvette lors du dernier marché nocturne d'octobre, avec les Herbes Folles.

Nous réfléchissons à 2 nouveaux projets à venir, c'est encore dans les cartons.

Vous le voyez, nous sommes dynamiques et motivés, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

La vie associative (suite)

Les copains coureurs



Le 02 juin 2024, l'association Les Copains Coureurs organisait la 2ème édition du Moulis Trail, épreuve pédestre et sportive dans le vignoble Moulissois.

En préparation depuis plusieurs mois et grâce à l'aide de 60 bénévoles et de partenaires locaux, l'épreuve s'est bien déroulée malgré l'état de certaines parcelles du parcours dû à la météo changeante.

Ce sont quasiment 400 participants qui ont pris le départ de la randonnée de 8 km et des deux épreuves de courses natures de 8 km et 17 km.

L'événement s'est bien déroulé. Le site « arrivée », préparé avec soin grâce à une équipe bienveillante et chaleureuse a accueilli la remise des prix qui a eu lieu vers midi en la présence de Monsieur le Maire, Christian LAGARDE.

L'association donne rendez-vous le **1er juin 2025** pour le 3ème Moulis Trail. D'ici là, l'association organisera une randonnée pour Octobre Rose, pour Halloween et une course de Père Noël et lutins à l'occasion. Vous pouvez suivre les événements de l'association sur

Facebook Les Copains Coureurs.

Nous vous attendons nombreux : randonneurs, coureurs et pourquoi pas comme bénévoles!



Comité Culture et Loisirs Moulissois (CCLM)



Toujours fidèle au rendez-vous ...le Comité Culture et Loisirs Moulissois vous invite à célébrer le vin nouveau **le 16 novembre prochain !**

Ambiance musicale et joyeuse autour d'un repas chaud et son buffet où les vins de Moulis seront mis à l'honneur.

Au programme cette année :
Orchestre Myriam, pour une soirée 100% dansante.



Vous pouvez d'ores et déjà réserver ou vous renseigner voire rejoindre notre équipe motivée et enthousiaste.

Tél : 05 56 58 16 15 ou 06 83 43 06 09

Mail : cclmmoulis@orange.fr



Calendrier des ordures ménagères

SORTEZ VOTRE / VOS BACS(S) LA VEILLE

| JUILLET | | AOÛT | | SEPTEMBRE | | OCTOBRE | | NOVEMBRE | | DÉCEMBRE | |
|---------|----------------|------|------------|-----------|----|---------|----|----------|----------------|----------|------|
| L 1 | | J 1 | | D 1 | | M 1 | | V 1 | | D 1 | |
| M 2 | | V 2 | | L 2 | | M 2 | | S 2 | | L 2 | |
| M 3 | 27 | S 3 | | M 3 | | J 3 | | D 3 | | M 3 | |
| J 4 | | D 4 | | M 4 | | V 4 | | L 4 | | M 4 | |
| V 5 | | L 5 | | J 5 | | S 5 | | M 5 | | J 5 | 49 |
| S 6 | | M 6 | | V 6 | | D 6 | | L 6 | | M 6 | 45 |
| D 7 | | M 7 | | S 7 | | L 7 | | J 7 | | M 7 | |
| L 8 | | V 8 | | D 8 | | M 8 | | V 8 | | D 8 | |
| M 9 | | J 9 | | L 9 | | M 9 | | S 9 | | M 9 | |
| M 10 | | S 10 | | M 10 | | J 10 | 41 | D 10 | | M 10 | |
| V 11 | | D 11 | | M 11 | 37 | L 11 | | J 11 | ARMISTICE 1918 | M 11 | |
| M 12 | | V 12 | | M 12 | | S 12 | | L 12 | | M 12 | |
| S 13 | | M 13 | | V 13 | | D 13 | | M 13 | | J 13 | |
| D 14 | FÊTE NATIONALE | M 14 | 33 | L 14 | | M 14 | | V 14 | | M 14 | |
| L 15 | | J 15 | ASSOMPTION | M 15 | | S 15 | | L 15 | | M 15 | |
| M 16 | | V 16 | | D 16 | | M 16 | | S 16 | | M 16 | |
| M 17 | | S 17 | | M 17 | | V 17 | | D 17 | | M 17 | |
| J 18 | | D 18 | | M 18 | | L 18 | | L 18 | | M 18 | 51 |
| V 19 | | L 19 | | M 19 | | S 19 | | M 19 | | J 19 | |
| S 20 | | M 20 | | V 20 | | D 20 | | L 20 | | M 20 | 47 |
| L 22 | | J 22 | | M 21 | 34 | S 21 | | M 21 | | J 21 | |
| M 23 | | V 23 | | D 22 | | L 22 | | V 22 | | M 22 | |
| M 24 | | S 24 | | M 23 | | M 23 | 43 | S 23 | | L 23 | |
| J 25 | | D 25 | | M 24 | | V 24 | | D 24 | | M 24 | |
| V 26 | | L 26 | | M 25 | 39 | L 25 | | L 25 | | M 25 | NOËL |
| S 27 | | M 27 | | J 26 | | M 26 | | M 26 | | J 26 | |
| D 28 | | V 28 | | S 27 | | D 27 | | V 27 | | M 27 | |
| L 29 | | M 28 | | D 28 | | L 28 | | J 28 | | S 28 | |
| M 30 | | J 29 | | M 29 | | M 29 | | V 29 | | D 29 | |
| M 31 | 31 | V 30 | | L 30 | | M 30 | | S 30 | | M 30 | |
| | | S 31 | | J 31 | | | | | | M 31 | |

Valorisons les restes alimentaires !

Ne jetons plus dans le bac noir :



LES RESTES D'ORIGINE :
-VÉGÉTALE : épluchures de fruits et de légumes, les noyaux et les pépins + les aliments périmés



+ les restes de café ou de thé



-ANIMALE : coquilles d'oeuf, os, arêtes de poissons, restes de poissons, coquillages et de crustacés, etc.



+ LES RESTES DE REPAS : crouttes de fromages, etc.

Valorisons les restes alimentaires !

Trions-les pour les composer à la maison avec un composteur individuel et/ou trions-les à la maison

avant de les déposer aux points d'apport volontaire situés -> Av. de la Gironde : parking de l'école Grand-Poujeaux

-> Av. de la Gironde à Bouqueyran : Ch des vins à côté de la borne à verre -> Les Lamberts : Ch. de Svaillan / des Lamberts (à côté de l'abri-bus)

-> Rue de la fontaine (parking salle des fêtes) -> Route du Bois du Brullé (près du poste de relèvement) En cas de déplacement pour travaux ou autre, contactez votre mairie.

JOURS FÉRIÉS

NON COLLECTÉS : 1^{er} JANV 2025

JOUR DE COLLECTE SUITE REPORT : 2 JANV. 2025

Les horaires des déchetteries au fil des saisons

> à Le Porge

DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 30 AVRIL
DU 2 MAI AU 31 AOÛT
lundi : de 14h à 18h
du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
dimanche : de 9h à 12h

DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 30 AVRIL
DU 2 MAI AU 31 AOÛT
lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
samedi : de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
dimanche : de 9h à 12h

DU 1^{er} MARS AU 31 OCTOBRE
DU 2 NOVEMBRE AU 29 FÉVRIER
lundi : de 14h à 18h
du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
dimanche : de 9h à 12h

> à Castelnau-de-Médoc
DU 1^{er} MARS AU 31 OCTOBRE
DU 2 NOVEMBRE AU 29 FÉVRIER
lundi au vendredi : de 14h à 17h30
samedi : de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
dimanche : de 9h à 12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés, soit en 2024 le 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} mai, 8 mai, 9 mai, 20 mai, 14 juillet, 15 août, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre.

Ne pas jeter sur la voie publique | CcC Médullienne - 4 place Carnot - 33 480 Castelnau-de-Médoc | Composition graphique : Communication de la CcC Médullienne - Impression Lapalette - Crédits images : CcC Médullienne et Citeo (illustrations des emballages) | Novembre 2023

Maisons Paramédicales



Au 19 Rte de Tiquetorte à MOULIS EN MEDOC , vous trouverez deux maisons paramédicales : la Maison de santé et la Cabane aux bienfaits regroupant divers praticiens.

LA MAISON DE SANTE

- Orthophonistes : Aurélie Bajoux : 06 14 82 08 28
Agnès Lonné 07 81 87 46 85
- Infirmières : Vanessa Tenaille 06 32 99 28 81
Valérie Leduc 06 60 24 43 21
Katalyne BERGEROLLE 06 77 84 94 66
- Diététicienne périnatalité, pédiatrie: Isabelle MICHEL : 06 61 89 22 55
- Praticienne en Kinésiologie : Amandine Caillot : 06 69 69 82 01
- Sophrologue : Muriel Bossard : 06 40 63 25 95
- Kinesithérapeute, aromatalogue Thérapie manuelle :
Reasmey TAN : 06 60 37 69 84

LA CABANE AUX BIENFAITS

- Ostéopathe énergétique et accompagnante en réflexes archaïque :
Léa Dumora : 06 83 74 56 96
- Naturopathe, Praticienne Shiatsu :
Magali Fayet : 06 07 41 08 09
- Psychologue, neuropsychologue, TCC :
Clémence Bodin : 07 67 57 43 27
- Podologue pédicure : Alisson Pronier : 07 69 58 76 78
- Sonothérapeute, accompagnante en périnatalité et parentalité :
Claire Chombeau : 06 73 39 44 98
- Doula Fabienne Mancas : 06 33 87 28 05



Ainsi va la vie

2ème semestre 2024

13 naissances :

24-01 : PEREZ Gabriel, Anthony; Route du Maliney
24-01 : PEREZ Sandro, Thomas ; Route du Maliney
04-02 : TOUJERON FLORES Nora ; Avenue de la gironde
24-02 : BLOIS Milyana, Julie ; Avenue de la gironde
04-04 : GONCALVES Raphaël ; Route de Médrac
17-04 : VAYSSETTES Lou, Marie ; Route de la fontaine
06-05 : SIMON Noa, Michel, Andréa ; Petit chemin de l'église



Liste incomplète car pas d'accord d'insertion

10 mariages :

20-01 : Thomas, Gérard, Jean SEUTRE et Mélanie MOUCHAGUE
27-04 : Mathieu KWIATKOWSKI et Steffie LHYVERNET
27-04 : Hugo, Charles, Simon DARCAGNE et Jeanne-Alice, Gabrielle PIQUENOT
11-05 : Bouazza NAJIM et Sonia FADHLAOUI
29-05 : Arjen, Geert PEN et Salomé FERNANDEZ
22-06 : Guillaume BARBARIN et Mélanie, Chloé, Régine LEROUX
22-06 : Alexis VANOVERFELD et Patricia, Berthe SENECA
29-06 : Luc, Maurice, Alain TAILHARDAT et Gabrielle COZE
06-07 : Yannick VERRALEWECK et Coraline DA SILVA
13-07 : Sylvain MARTINEZ et Emilie SIGALAT



4 décès :

14-01-2024 : HOCHGENUG Régis, Bernard, Marie, Gérard
29-03-2024 : BERNADA Pierre
25-04-2024: FAURE Armande, Marguerite épouse DUBOSC
02-06-2024 : HOSTEIN Simone, épouse LESTAGE
19-06-2024 : RENARD Bruno, Didier, Philippe



*Vous pouvez consulter les archives communales sur le site :
« archives.gironde.fr »*



Agenda des manifestations



AOÛT

- 16** Marché nocturne
- 31** Matinale des assos

SEPTEMBRE

- 20** Marché nocturne

OCTOBRE

- 05** Forum des métiers /
Bibliothèque éphémère
- 06** Octobre Rose
Les Copains Coureurs
- 18** Marché nocturne
- 31** Halloween

NOVEMBRE

- 02** Loto Sapeurs Pompiers
- 09** AS AML
- 11** Commémoration 1945
- 16** Soirée festive CCLM
- 23** Vide ta chambre
Les P'tits Bouchons
- 30** Bienvenue au village

DÉCEMBRE

- 06 / 07** Téléthon
- 14** Marché de Noël
- 20** Écoles



Ce bulletin a été réalisé par l'équipe municipale grâce aux articles et photos fournis par de nombreux rédacteurs que nous remercions vivement. Il a ensuite été édité sur papier recyclé par une entreprise « label vert ». Ne pas jeter ce document sur la voie publique. Dépôt légal le 06/04/09

Directeur de publication : Christian Lagarde, Maire de la commune.

Rédacteur en chef : responsable Commission-Information

Imprimeur : IBG 7, rue ZA Picot 33160 Saint Médard en Jalles